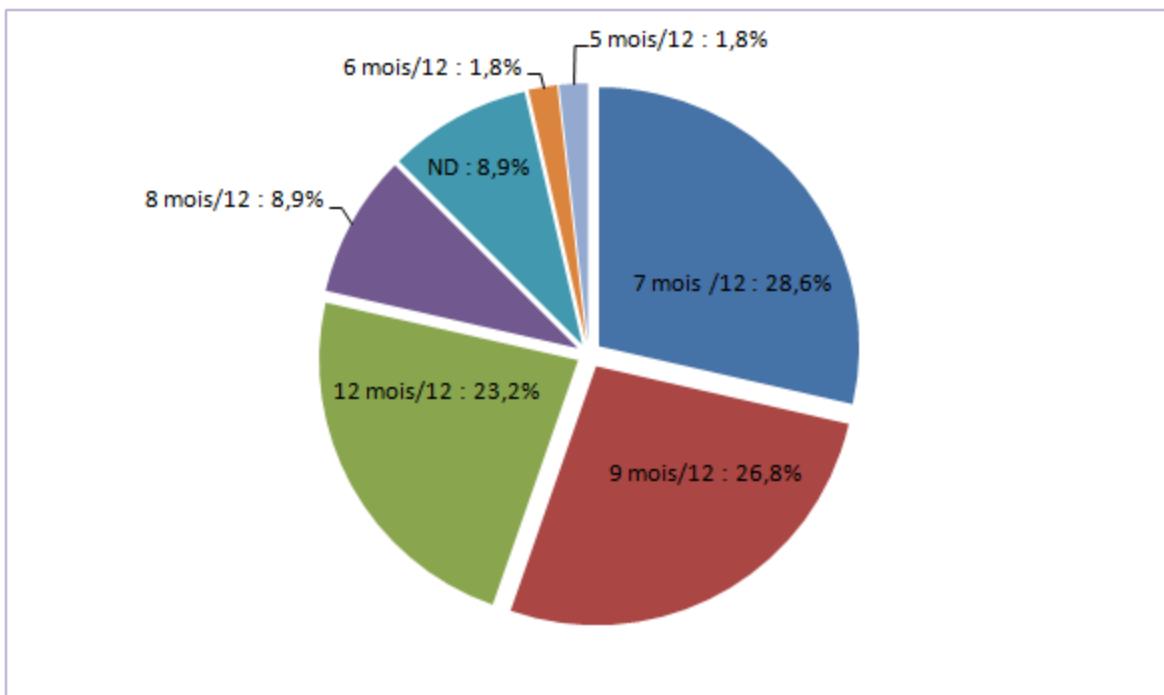


| Indicateur           | Taux d'accessibilité des Communes |                   |
|----------------------|-----------------------------------|-------------------|
| Thème                | Indicateur transversal            | Indicateur SNVACC |
| Code                 | T1.8                              |                   |
| Dernière mise à jour | mai 2019                          |                   |

13 Communes sur 56 sont accessibles toute l'année dans la Région (soit 23,2 %). 15 communes accessibles 9 mois sur 12 (soit 26,8%). Les principaux facteurs d'enclavement sont les inondations et la dégradation des infrastructures routières.

Figure T1.8 : Situation d'accessibilité des Communes



Source : Région Menabe, 2017

## Note technique sur l'indicateur

### Descripteurs :

- Pourcentage de communes selon le nombre de mois dans l'année pendant lesquels elles sont accessibles
- Pourcentage de commune non accessibles

**Définition et concepts de base :** Accessibilité des communes par les différents types de transport/déplacement (voiture, voie ferroviaire, voie fluviale, bicyclette, à pieds, ...) ; durée du déplacement par rapport au chef-lieu de district.

### Méthode de mesure :

### Limites :

## Référence bibliographique :